BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 6342

## 75 – PARIS

## GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

## Jugement d'ouverture

*Date :* 25 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
928 352 376 RCS Paris.
**FRANCE MEDIA SERVICE.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Activité :* Toutes activités et prestations de publicité et particulièrement, la régie publicitaire sous toutes ses formes et sur tous supports, Toutes activités et prestations d'assistance à la presse et particulièrement, la gestion des abonnements, la gestion des Shops, Toutes activités récréatives, culturelles, sportives, évènementielles, Organisations d'évènements, L'édition de presse, livres par tous moyens, procédés et formes, La production d'audiogrammes par tous moyens, procédés et formes, La production cinématographique, audiovisuelle par tous moyens, procédés et formes, La production de site Web, de Plateforme culturels, de théâtre, de télévision par tous moyens, procédés et formes, Le développement de projets culturels, de théâtre, de télévision, de cinéma, scientifiques, L'achat et la vente de droits d'adaptation de scénarios ou d'oeuvres littéraires..
*Adresse :* 6, rue d'Armaillé, 75017 Paris.
*Complément de jugement :* Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 septembre 2025, désignant : administrateur la Selarl parenthèse en la personne de Maître Alexandra Blanch 46 bis Avenue du Maine 75 015 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Montravers yang-Ting en la personne de Me Marie-Hélène Montravers 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.